

N° CAS: 10022-31-8 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
N° CAS : 10022-31-8
Code du produit : 01710
Formule brute : Ba(NO₃)₂
Structure chimique :
Ba(NO₃)₂
Synonymes : Barium Dinitrate, Barium (II) Nitrate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Matières solides H272
comburentes, catégorie 2
Toxicité aiguë (par voie H302
orale), catégorie 4
Toxicité aiguë (par H332
inhalation), catégorie 4

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

O; R8
Xn; R20
Xn; R22

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS03

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.
H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements, matières combustibles
P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...
P261 - Éviter de respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser de la poudre d'extinction sèche pour l'extinction.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : BARIUM NITRATE AR/ACS
N° CAS : 10022-31-8

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/... Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Nocif par inhalation.
- Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Peut aggraver un incendie; comburant.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter toute formation de poussière.

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Masse moléculaire : 261.32 g/mol
Couleur : White crystalline.
Odeur : inodore.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : 592 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

| | |
|------------------------------------|----------------------------|
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 3.23 g/cm ³ |
| Solubilité | : Eau: 8.7 g/100ml @ 20°C |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Contact avec l'air. Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation: Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

| | |
|---------------|--------|
| N° ONU (ADR) | : 1446 |
| N° ONU (IMDG) | : 1446 |
| N° ONU (IATA) | : 1446 |
| N° ONU (ADN) | : 1446 |
| N° ONU (RID) | : 1446 |

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|--|---|
| Désignation officielle de transport (ADR) | : NITRATE DE BARYUM |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : NITRATE DE BARYUM |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Barium nitrate |
| Désignation officielle de transport (ADN) | : NITRATE DE BARYUM |
| Désignation officielle de transport (RID) | : NITRATE DE BARYUM |
| Description document de transport (ADR) | : UN 1446 NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II, (E) |
| Description document de transport (IMDG) | : UN 1446 NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II |
| Description document de transport (IATA) | : UN 1446 Barium nitrate, 5.1, II |
| Description document de transport (ADN) | : UN 1446 NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II |
| Description document de transport (RID) | : UN 1446 NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 5.1 (6.1)

Étiquettes de danger (ADR) : 5.1, 6.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 5.1 (6.1)

Étiquettes de danger (IMDG) : 5.1, 6.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 5.1 (6.1)

Étiquettes de danger (IATA) : 5.1, 6.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 5.1 (6.1)

Étiquettes de danger (ADN) : 5.1, 6.1



BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 5.1 (6.1)
Étiquettes de danger (RID) : 5.1, 6.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (RID) : II

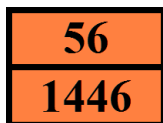
14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : OT2
Quantités limitées (ADR) : 1kg
Quantités exceptées (ADR) : E2
Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP2
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T3
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33
Code-citerne (ADR) : SGAN
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU3
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V11
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV24, CV28
Danger n° (code Kemler) : 56
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E
Code EAC : 1Y

- Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 kg

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|--|
| Quantités exceptées (IMDG) | : E2 |
| Instructions d'emballage (IMDG) | : P002 |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG) | : IBC08 |
| Dispositions spéciales GRV (IMDG) | : B21, B4 |
| Instructions pour citernes (IMDG) | : T3, BK2 |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP33 |
| N° FS (Feu) | : F-A |
| N° FS (Déversement) | : S-Q |
| Catégorie de chargement (IMDG) | : A |
| Propriétés et observations (IMDG) | : White crystals. Mixtures with combustible material are readily ignited and may burn fiercely. Toxic if swallowed, by skin contact or by dust inhalation. |
| N° GSMU | : 141 |

- Transport aérien

| | |
|---|--------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E2 |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) | : Y543 |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 1kg |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) | : 558 |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) | : 5kg |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) | : 562 |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) | : 25kg |
| Code ERG (IATA) | : 5P |

- Transport par voie fluviale

| | |
|----------------------------------|----------|
| Code de classification (ADN) | : OT2 |
| Dispositions spéciales (ADN) | : 802 |
| Quantités limitées (ADN) | : 1 kg |
| Quantités exceptées (ADN) | : E2 |
| Équipement exigé (ADN) | : PP, EP |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 2 |

- Transport ferroviaire

| | |
|--|---------------|
| Code de classification (RID) | : OT2 |
| Quantités exceptées (RID) | : E2 |
| Instructions d'emballage (RID) | : P002, IBC08 |
| Dispositions spéciales d'emballage (RID) | : B4 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP2 |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : T3 |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : TP33 |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID) | : SGAN |
| Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) | : TU3 |
| Catégorie de transport (RID) | : 2 |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) | : W11 |

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) : CW24, CW28
Colis express (RID) : CE10
Numéro d'identification du danger (RID) : 56

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
BARIUM NITRATE AR/ACS n'est pas sur la liste Candidate REACH
BARIUM NITRATE AR/ACS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 304)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

BARIUM NITRATE AR/ACS

Fiche de données de sécurité

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|---------------------------|---|
| Acute Tox. 4 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4 |
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 |
| Ox. Sol. 2 | Matières solides comburantes, catégorie 2 |
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| R20 | Nocif par inhalation |
| R22 | Nocif en cas d'ingestion |
| R8 | Favorise l'inflammation des matières combustibles |
| O | Comburant |
| Xn | Nocif |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit